



CLUB PHILATÉLIQUE BRAINOIS

NOVEMBRE
2012 - 466
Tirage : 100 exemplaires



Prochaines réunions
LES DIMANCHE 18 NOVEMBRE ET 2 DECEMBRE 2012
DE 9 H 30 A 11 H 30.

Sommaire

- Page 1 - En direct du Secrétariat
2 – Jeux-Concours - Info exposition Unionphil - Nomination
3 – Agenda - Lu pour vous
4 – Dossier, Saint Nicolas dit de Bari (1ère partie)
11 - Philatélie ferroviaire
12 - Réalisation inter-membres

□ □ □ □ □

En direct du Secrétariat,

La bourse du 13 octobre est terminée, rendez-vous le 19 octobre 2013 pour la suivante.

Dans l'ensemble, les vendeurs sont satisfaits de leur journée.

Hélas pour le club, trop peu de membres nous ont fait l'amitié de nous rendre une petite visite d'encouragement et de sympathie. Cette remarque je la fais à chaque activité, alors à quoi bon ???

Je remercie chaleureusement l'équipe de Mademoiselle Minne qui une fois de plus à réaliser de gros efforts pour que le souper soit une totale réussite.

Merci à Monsieur le Bourgmestre Vincent Scourneau et à Madame l'Echevine Véronique Denis-Simon qui nous ont fait l'honneur de souper avec nous en toute simplicité.

Nos réunions de club vont reprendre, nous espérons vous y rencontrer nombreux et motivés.

N'oubliez pas de renouvelez votre cotisation pour 2012-2013.

Merci.

Votre Secrétaire
W. Cloquet



Jeux Concours 2013

2ème épreuve. 5 points par réponse exacte. Recherche TIMBRE.S.N.C.B. PR. ETC....
SENIORS.

466.1.- Mariage ALBERT et PAOLA.

a- N° S des timbres ?

466.2.- 25ème Anniversaire de la Fondation de la S.N.C.B.

a- N° du Timbre ?

466.3.- Timbre avec surcharge couleur carmin de la nouvelle valeur.

a- N° du Timbre ?

JUNIORS

466.1j.- Timbre avec surcharge couleur carmin de la nouvelle valeur.

a- N° du Timbre ?

A remettre ou renvoyer pour le 2 décembre au plus tard à

Mme Cotton, Av. Capitaine Mercier, 24 à 1410 Waterloo

□ □ □ □ □ □

Exposition Compétitive Régionale du Brabant – UNIONPHIL 2013.



Vous êtes invités à participer à cette exposition compétitive régionale du Brabant qui aura lieu les 9 & 10 février 2013, salle de l'Europe de l'Hôtel de Ville de Saint-Gilles (Bruxelles)

Toutes les classes de compétition sont admises, le bulletin d'inscription est disponible auprès du président R. Duhamel.

Inscrivez-vous pour représenter votre club.

ATTENTION : Le formulaire est à renvoyer avant le 30 novembre 2012

□ □ □ □ □ □

Nomination à la F.R.C.P.B.

Nous avons l'honneur de vous informer que notre membre Serge Havaux a été élu par 22 voix sur 30 comme administrateur à la Fédération Royale des Cercles Philatéliques de Belgique, samedi 6 octobre lors de l'assemblée provinciale du Brabant à Tirlemont.

Outre cette fonction, il en assure bien d'autres pour le bon fonctionnement de la philatélie et de la Fédération mais aussi au sein du Cercle Philatélique de La Hulpe, étant Vice-Président de celui-ci.

En mon nom et aux noms de nos membres nous lui adressons nos plus sincères salutations philatéliques et notre amitié.

R. Duhamel



Samedi 10 novembre de 9 à 16 heures

18^{ème} Bourse toutes collections

Salle Le Fenil, rue de la Cure 15 à 1457 Tourinnes-Saint-Lambert
Philatélie, Marcophilie, Cartophilie, BD, Livres, etc.

Entrée : 1,00 €

□ □ □ □ □

Dimanche 11 novembre de 9 à 17 heures

B.D. pour tous

Salle Le Fenil, rue de la Cure 15, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert
Collections et seconde main, dédicaces

Mini vente publique ; expo 13 h 30 - vente 15 h 30.

Entrée : 1,00 €

□ □ □ □ □

Samedi 17 novembre de 9 à 16 heures

25^{ème} Bourse de collections

Salle des Fêtes Henriette Brenu, rue Gilles Magnée à Ans.

□ □ □ □ □

Dimanche 18 novembre de 9 h 30 à 17 heures

17^{ème} Bourse des collectionneurs

Ecoles communales, rue Delval à Fayt-les- Manage

□ □ □ □ □

Samedi 24 novembre de 9 à 17 heures

6^{ème} Bourse d'échange

Centre Culturel, rue Wilmet, 5 à Montigny-le-Tilleul
Philatélie, Marcophilie, Entiers postaux, Cartes postales, BD, etc
Pas de brocante

Entrée gratuite, Buvette – sandwiches garnis, Parking aisé et gratuit.

□ □ □ □ □

Lu pour vous

Timbres magazine n° 138, octobre 2012

Passion	Timbres d'Indochine, des maquettes inédites
Etude	La lettre vert ... un an déjà L'utilisation des documents postaux dans une collection
Histoire postale	Berlin 1945-1949, après-guerre et guerre postale Quelques marques de l'action psychologique pendant la guerre d'Algérie
Cartes postales	De Dion Bouton, un grand moment de l'automobile
Chronique	De Pezenas à Lisbonne, il peut y avoir 3.300 km
Artiste du timbre	La Suède sous le burin de Slania
Régionalisme	A propos des indices Pothion, la cotation.

De Bari : pour ne pas le confondre avec deux homonymes, saint Nicolas de Tolentino, moine italien du XIIe siècle et saint Nicolas de Flue, solitaire suisse qui abandonna femme et enfants pour vivre en ermite.

Celui qui nous intéresse aujourd'hui est décédé un 6 décembre et la vénération populaire, qui l'a considéré comme un thaumaturge, s'est emparée du récit de ses interventions pour lui attribuer de nombreux patronats. Le 6 décembre, c'est bien connu chez nous, il est fêté comme patron et bienfaiteur des enfants.

Mais ce n'est pas son seul titre. Certains auteurs le disent également patron de l'Apulie, cette contrée de l'ancienne Italie formant aujourd'hui Les Pouilles, de la Russie et de la Lorraine. D'autres y ajoutent les avocats, les bouchers, les parfumeurs, les pharmaciens et même les épiciers.

Tous ces titres trouvent leur justification par les événements qui lui sont attribués durant sa vie, décrite comme riche en miracles, légendes et événements de toutes sortes que pratiquement tous les auteurs modernes ont repris du récit qu'en fit Jacques de Voragine dans la « légende dorée » que ce dominicain rédigea avant 1264. Il deviendra archevêque de Gênes et mourut en juillet 1298.

Nous n'entrerons pas dans le détail des actes prodigieux qu'il prête à Nicolas de Bari, mais notre souhait est d'éclairer certains titres qui lui sont attribués et présenter les timbres, peu nombreux, que nous avons pu recueillir et qui se rapportent au sujet. Quelques reproductions d'imagerie ancienne seront également introduites dans le texte.

Né en 270, à Patras (parfois Pataria ou Patare), ville du sud-ouest de la Turquie orientale, de parents riches, il se serait, dès les premiers jours et sans soutien, tenu debout dans son bain et n'aurait pas accepté le lait de sa mère le vendredi, jour maigre. Ses père et mère moururent alors qu'il était encore adolescent, lui laissant une fortune appréciable qui lui aurait permis de secourir certaines familles en détresse.



Par l'évocation d'un des récits qui ont été publiés, on sait que Nicolas aurait appris que, dans la localité de Patare, où il réside, trois jeunes filles à qui le père ne pouvait offrir une dot pour le mariage, n'ont d'autre choix que la prostitution. Sans se faire connaître, il dépose, à trois reprises un sac contenant l'or de son héritage. Les filles pourront donc trouver époux et le donateur ne sera découvert qu'à son dernier passage. La vénération populaire en fera le patron des filles à marier.

Un timbre émis par Monaco (Yvert 335) dans une série éditée en 1951 à l'occasion de l'Année Sainte, illustre ce récit. Il est dénommé « NICOLAS DE PATARE ».

Il entreprit beaucoup de voyages au cours desquels il fréquenta assidument les églises, lia des relations avec le clergé et se fit connaître par des prodiges.

Or, la ville de Myre ayant perdu son évêque, un concile aurait été tenu en cette ville. L'un des participants était de grande autorité et, après plusieurs jours de réunions stériles, aurait reçu en rêve un message divin lui prescrivant de nommer comme nouvel évêque, le premier homme qui entrerait dans l'église le lendemain matin. Ce fut Nicolas qui se présenta en premier et aurait ainsi été élu à l'unanimité en raison de ce message divin.

Tous les auteurs sont d'accord pour dire qu'il fut le saint populaire le plus vénéré par les croyants durant la période médiévale. Après sa mort, le 6 décembre 343, Nicolas reposa dans la terre de Myre. Il sera le saint le plus figuré dans l'art. Par contre, la philatélie s'est très peu intéressée à cette figure.

Quand le sanctuaire de Myre passa aux mains des musulmans, Venise et Bari se disputèrent les reliques de Nicolas. Mais, en 1087, les ossements furent volés par des marchands italiens qui les emmenèrent à Bari, port situé sur la côte adriatique et capitale des Pouilles, autrefois Ligurie, où une basilique fut fondée en l'honneur de « Nicola ». Ceci explique que la région l'a choisi comme patron. C'est à partir de là que son culte se répand en Italie, Sicile et Germanie. A notre connaissance, ni l'Italie, ni le Vatican n'ont émis de timbre en son honneur.

Russie : Nicolas est aussi cité comme patron de ce pays, du moins de la Sainte-Russie de jadis. L'est-il encore aujourd'hui ?

Nous n'avons pas trouvé la justification de ce patronat, mais peut-être réside-t-elle dans la venue au pouvoir de la Maison Romanov dont plusieurs tsars portent le nom de Nicolas. En outre, l'Eglise orthodoxe tient le saint en grande estime, à tel point qu'environ 80 églises et bâtiments lui furent consacrés. Par contre, notre chasse aux timbres s'est avérée être vaine.

Dans le domaine philatélique, nous avons cité plus avant un premier timbre émis par Monaco.



En 1968, à l'occasion du centenaire de l'abbaye « Nullius Dioecesis », Monaco émet un autre timbre (Yvert 745). Il est, dans ce catalogue, simplement souligné par la mention « Saint Nicolas », mais nous ne possédons aucun renseignement sur cette abbaye (*). Le personnage reproduit pourrait l'avoir été d'après une statue ou un tableau se trouvant dans cet établissement religieux. De par ses ornements, cette représentation pourrait être d'inspiration orthodoxe.

(*) NDLR : Peut-être une explication concernant le christianisme.

La locution latine nullius dioecesis, souvent abrégée en nullius, est traduite en droit canonique français par [abbaye] de nul diocèse et signifie « abbaye ne relevant d'aucun diocèse ».

Le régime en est défini par le canon 370 : « La prélatrice territoriale ou l'abbaye territoriale est une portion déterminée du peuple de Dieu, territorialement circonscrite, dont la charge, à cause de circonstances spéciales, est confiée à un prélat ou à un abbé qui la gouverne comme son pasteur propre, à l'instar de l'Évêque diocésain. » Il s'agit de deux cas différents :

- la prélatrice territoriale, qui n'est pas attachée à un établissement de religieux : par exemple la Mission de France à Pontigny,
- l'abbaye territoriale, en très nette diminution depuis un siècle ou deux : il n'en reste plus que 11 dans le monde.

C'est un droit accordé dans certains cas, comme à Seborga jusqu'en 1946, et qui justifie par là sa non-appartenance à la République italienne, ou comme à Monaco jusqu'à ce qu'elle devienne diocèse (l'archidiocèse de Monaco).

Les abbés qui jouissaient d'une partie seulement des prérogatives des évêques sur un territoire donné, tout en restant parfois soumis à l'autorité d'un évêque, étaient investis quant à eux d'une juridiction quasi-épiscopale.

France :

La poste française n'est pas en reste. Un premier timbre sur Nicolas est émis, tout comme à Monaco, en 1951. Il commémore l'inauguration du Musée de l'Imagerie française, à Epinal, en Lorraine. (Yvert 904). Il représente une des images les plus souvent diffusées par les divers ateliers français et que l'on trouve déjà dans les livres d'heures, gravures et enluminures des XVe et XVIe siècles : saint Nicolas ressuscitant trois enfants tués, découpés et mis au saloir par un boucher.



Saint-Nicolas, patron de la Lorraine

L'imagerie Pellerin, à Epinal, fondée en 1796, se distingua par son dynamisme et sa durée. Ces feuilles à impression uniface au moyen de clichés gravés sur bois, sont d'abord pieuses, à une seule scène.

Nous vous présentons la réduction d'une de ces feuilles avec l'image classique de la résurrection par Nicolas. C'est une des rares images où figure aussi un bateau, rappel du patronat choisi par les marins, ceci, parce qu'un des récits publié par Jacques de Voragine affirme qu'il a sauvé un navire en détresse sur invocation des marins.

Cette histoire des enfants assassinés a fait l'objet d'une complainte populaire recueillie en Valois par Gérard de Nerval et publiée pour la première fois en 1842.

La voici :

La légende de Saint Nicolas

*Il était trois petits enfants,
Qui s'en allaient glaner aux champs,
S'en vont un soir chez un boucher :
Boucher, voudrais-tu nous loger ?*

*Entrez, entrez, petits enfants,
Y'a d'la place assurément.*

*Ils n'étaient pas sitôt entrés
Que le boucher les a tués,
Les a coupés en p'tits morceaux,
Mis au saloir comme pourceaux.*

*Saint-Nicolas au bout d'sept ans
Vint à passer dedans ce champ ;
Il s'en alla chez le boucher :
Boucher, voudrais-tu me loger ?*

*Entrez, entrez, Saint-Nicolas
Y'a d'la place, il n'en manque pas.
Il n'était pas sitôt entré
Qu'il demanda à souper.*

*Voulez-vous un morceau d'jambon ?
Je n'en veux pas il n'est pas bon !
Voulez-vous un morceau de veau ?
Je n'en veux pas il n'est pas beau !*

*Du p'tit salé, je veux avoir
Qu'il y a sept ans qu'est dans l'saloir
Quand le boucher entendit ça
Hors de sa porte il s'enfuya*

*Boucher, boucher ne t'enfuis pas ;
Repens-toi, Dieu te pardonnera
Saint-Nicolas alla s'asseoir
Dessus le bord de ce saloir.*

*Petits enfants qui dormez là,
Je suis le grand Saint-Nicolas.
Et le Saint étendit trois doigts :
Les p'tits se relevèrent tous les trois.*

*Le premier dit : J'ai bien dormi !
Le second dit : Et moi aussi,
Et le troisième répondit :
Je croyais être en Paradis*

C'est aussi l'époque où l'imagerie Pellerin passe à l'impression d'histoires enfantines. Elle n'hésitera pas à illustrer un de ces feuillets de 16 scènes soulignées par le texte de la complainte.

La Lorraine a choisi ce saint Nicolas comme patron. Il faut savoir que, revenant des croisades, un sire lorrain vint à Bari une des reliques de Nicolas et la déposa à Saint-Nicolas-de-Port, localité située sur les bords de la Meurthe. Une église romane, puis une cathédrale y furent élevées, cette dernière, au Xe siècle. En outre, cinq siècles plus tard, Charles le Téméraire fut vaincu à la bataille de Nancy par le duc de Lorraine, René II. Ce dernier appropria cette victoire à saint Nicolas et le réputa « Père du pays ».



En 2011, la philatélie française s'est enrichie d'un autre timbre (Yvert 578 adhésif). Une petite notice intitulée « La saint Nicolas en Lorraine » précise qu'il est protecteur et saint patron des enfants et de la Lorraine, qu'il est célébré dans nombre de villages lorrains avec défilés, illuminations, spectacles de rue et parfois même des feux d'artifice

MIRACLE de SAINT NICOLAS

Légende des 3 Enfants



Il était très petite enfant
Qui s'en allait élever aux champs...



Il n'est venu au monde chez un boucher
« Boucher, voudrais-tu nous loger ? »



« D'accord, entrez, petite enfant,
V a d'la place assurément. »



« Je n'aurais pas aimé entendre
Que le boucher fût à table... »



Les a comptés en p'ltre narrocs,
Mie et malic comme potronna !



Saint Nicolas, au bout d'sept ans,
Saint Nicolas est dans ce chemin...



Puis fut tout droit chez le boucher :
« Boucher, voudrais-tu me loger ? »



Il n'était pas sirot métré
Qu'il entendit sa consœur...



« Voulez-vous un morceau d'jambon ?
— Je n'en veux pas, il n'est pas bon ! »



« Voulez-vous un morceau de veau ?
— Je n'en veux pas, il n'est pas bon ! »



Du p'tit rafe, je veux avoir
Du y a sept ans qu'est dans l'air ! »



Quand le boucher entendit ça,
Vif vers la porte il s'empressa,



« Boucher, boucher, ne t'en vas pas !
Repars-toi ! Rentre le partonna ! »



Puis le Saint dit : « Allons, enfants,
Sortez vite de la-fidants ! »



« Je premier dit : « J'ai bien dormi. »
Et le second : « et moi s'assé ! »



Et le troisième répondit :
« Je me croyais au Paradis ! »

On peut se rendre compte qu'à partir de cette date, les créateurs de timbres ne s'inspirent plus de la complainte que nous venons de citer, pour se tourner vers l'image d'un Nicolas donateur. Des cadeaux à l'occasion de sa fête sont déjà relevés dans des oeuvres d'art, tableaux et gravures, notamment dans une toile du peintre hollandais Jan Steen. Mais c'est surtout aux XIXe et XXe siècles que les cadeaux furent les plus attendus par les enfants qui disposaient sabots, pantoufles et chaussures au pied de la cheminée, Nicolas étant censé les déposer à cet endroit.

A suivre au prochain flash

LE SAVIEZ-VOUS

Courrier de bpost du 3 octobre 2012.

Cher Président,

bpost voue un grand intérêt aux clubs philatéliques, sachant qu'ils constituent l'espace de collection le plus évident pour nos clients finaux, les philatélistes. C'est pourquoi nous tenons à communiquer avec vous de façon adéquate et transparente. Et c'est d'ailleurs ce qui motive ce courrier.

Il y a quelque temps déjà que les philatélistes nous font clairement comprendre que la modification de la capacité adhésive des timbres-poste belges pose problème. La nouvelle colle serait particulièrement gênante lorsque l'on essaie de détacher des timbres utilisés et affranchis.

Une communication à ce sujet a été envoyée sur base individuelle à différents clients, et un échange de courriels a même été rendu public à un moment donné.

Cela engendre un risque de fragmentation de l'information et d'interprétation. Aussi ai-je estimé utile de vous exposer clairement les choses, à vous et vos membres.

Bpost a effectivement procédé à la sélection d'un nouveau fournisseur pour le papier des timbres-poste autocollants. Conformément au statut de bpost, ce type de sélection se fait dans tous les cas via une adjudication publique répondant à des critères et exigences objectifs.

En l'occurrence, une fourchette de tolérance avait également été renseignée quant à la capacité adhésive de la colle. Il ne faut toutefois pas perdre de vue que l'objectif primaire de bpost consiste à commercialiser des timbres-poste qui continuent à coller durant tout le processus de traitement, de l'expéditeur au destinataire, y compris lors du passage sur les nouvelles machines de tri. On note d'ailleurs sur le plan international une tendance de tous les fournisseurs (et opérateurs postaux) à opter pour une colle plus résistante, au détriment d'un produit facile à enlever.

Le choix de la composition du papier et de la colle tient donc compte de nombreux facteurs internes et externes. La décision finale est prise en fonction des contributions de différentes parties, parmi lesquelles naturellement la Philatélie joue un rôle important, mais n'est certainement pas la seule concernée.

En réponse à plusieurs réactions de philatélistes, bpost s'est engagée à vérifier si la colle pouvait être adaptée et donc s'il était possible en soi de rechercher une façon raisonnable de diminuer la capacité adhésive. Dans un premier temps, nous avions bon espoir de trouver une solution pour le second semestre de 2012, nous avons même formulé explicitement cet espoir dans le cadre de plusieurs discussions.

Des tests effectifs ont entre-temps été réalisés. Tous sans exception se sont cependant révélés négatifs, au sens où les autres combinaisons papier/colle de ce fournisseur entraînent le détachement du timbre dans les machines d'impression, mettant ainsi à mal l'ensemble du processus. Vous comprendrez que bpost ne peut pas se le permettre.

La recherche d'une alternative est dès lors momentanément stoppée. Concrètement, cela signifie que nous poursuivons avec la combinaison actuelle de colle et de papier pendant la durée du contrat. Je tiens quoi qu'il en soit à vous présenter mes excuses si notre feed-back sincère à ce sujet par le passé a pu créer d'autres attentes. Il sera donc toujours un peu malaisé de décoller les timbres à l'avenir.

Je comprends que ce ne sont pas là les bonnes nouvelles qu'escomptaient les philatélistes. Mais je crois sincèrement que l'honnêteté et la transparence, même lorsqu'elles déçoivent, représentent les seules manières possibles de communiquer si nous voulons maintenir une relation de confiance avec vous. J'espère en tout cas avoir coupé court à l'idée qu'il ait pu s'agir là d'une manœuvre stratégique intentionnelle de bpost.

Recevez mes cordiales salutations philatéliques.

*s. Jan Smets
Director Marketing & Customer Service*

NDLR.

A l'attention des responsables bpost

Le service des achats de bpost aurait du dans son cahier des charges relatif à ce contrat y inclure une close de résultats indispensables pour toutes les parties concernées et pour la satisfaction de tous.

Dans le cas où le fournisseur ne pouvait pas satisfaire à ces conditions impératives, le contrat serait résilié d'office.

Et il serait bien venu que le fournisseur désigné prenne en charge et réalise des essais concernant la colle, la chimie peut certainement résoudre ce problème.

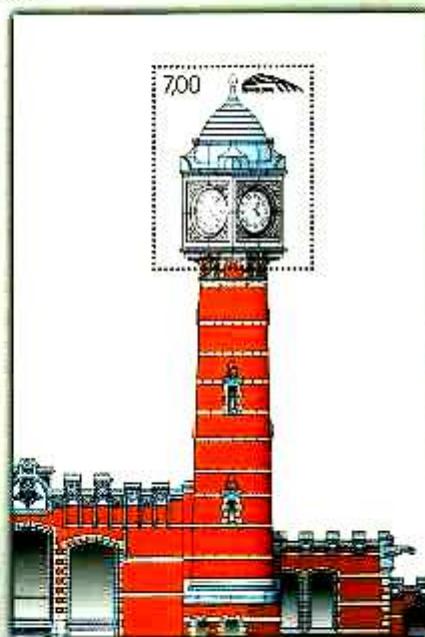
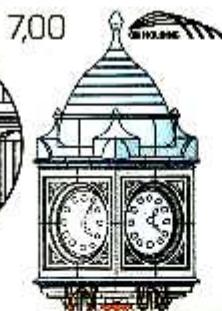
Nouveau en 2012 - LES 100 ANS DE LA GARE DE GAND-SAINT-PIERRE

La gare de Gand-Saint-Pierre, conçue par Louis Cloquet, fut construite à la veille de l'Exposition Universelle de 1913. Dès l'ouverture, le 19 novembre 1912, elle devint le moteur du développement d'un nouveau quartier de la ville. Un siècle plus tard, nous sommes confrontés à un chantier de la même ampleur: adapter la gare et ses environs aux besoins du 21^e siècle.

Pour fêter cet anniversaire, le Centre Philatélique de la SNCB-Holding émet un timbre chemin de fer. La prévente aura lieu pendant le week-end de célébration du 24 et 25 novembre de 10 à 17h, dans la gare de Gand-Saint-Pierre. Le programme complet sera communiqué via notre site web et via les médias.

- feuillet simple présenté dans une enveloppe - 7 euros
- feuillet numéroté présenté dans une enveloppe (tirage de 1.250 exemplaires) - 10 euros
- carte postale présentée dans une enveloppe - 2 euros
- oblitération du jour

Après la prévente, le timbre chemin de fer sera uniquement disponible à la vente auprès de la SNCB-Holding. Le Centre Philatélique sera fermé du 21 au 30 novembre.



SNCB-HOLDING
CENTRE PHILATÉLIQUE
 H-CO.023 section 80-1
 Rue de France 85
 1060 Bruxelles

Tél.: 02 525 22 54
 Fax: 02 525 22 46
 e-mail: centre.philatelique@b-holding.be
 internet: www.sncb-holding.be/philatelie

Ed. resp.: E. SCLER, SNCB-Holding, rue de France 85, 1060 Bruxelles - 2012
 Lay-out: H-CO 01 - Production: imprimerie Albe De Cocke nv

Réalisation inter-membre du 18 novembre 2012 - 466

Lot n°		N° Catalogue.	Etat	c/c €	P.dép.€	Remarques	Vend _U
1	Belgique	631/638	xx	11,00	2,50		
2	"	639/640	xx	7,00	1,70		
3	"	991/993	xx	10,00	2,50		
4	"	1101	xx	12,50	3,20		
5	"	1039/1045	xx	13,00	3,25		
6	"	1013/1018	xx	10,00	2,50		
7	"	2022/2024	xx	21,00	5,00		
8	"	R28-R31	xx	3,50	1,50		
9	"	R33-R33a	xx	4,00	1,50		
10	"	R38-R42	xx	4,50	1,50		
11	"	R46-R50-R54	xx	5,50	2,00		
12	"	R62-R66	xx	5,00	1,50		
13	"	R70-R78	xx	7,00	2,00		
14	"	2727/2729	⊙		3,50	CP.obli.musée	
15	"	Document Fae	⊙		2,00		
16	"	1020 /document	⊙		2,00	Expo Poste Aér.	
17	"	Document Sabena	⊙		2,50	Obli.1-12-1959	
18	"	R99	xx	25,00	6,50		
19	"	1789/1794	xx	57,50	15,00	Feuille de 10	
20	France	Année 1983	xx	60,00	15,00		
21	"	Année 1986	xx	85,00	20,00		
22	"	3749	xx	12,00	3,50		
23	"	3825/3834	xx	14,00	3,50	Bande carnet non pliée	
24	"	3865	xx	12,00	3,00	Bande de 10	
25	"	3953/3962	xx	14,00	3,50	Bande carnet non pliée	
26	"	4001	xx	14,00	3,50	Feuille de 10	
27	"	Bande 3877a	xx	15,00	4,00		
28	"	Bloc 73	xx	16,00	4,00		
29	"	Bloc 97	xx	15,00	3,75		
30	"	Bloc 110	xx	12,00	3,00		
31	"	Bloc 5	xx	30,00	7,50	Souvenir	
32	"	8 CP militaire			5,00	xx / ⊙	
33	"	4 souv.+ 2 cartes			3,00	xx / ⊙	
34	"	Carnet 2015	xx	8,00	2,00		
35	"	2 cartes préimbrées	xx		2,00		
36	"	Doc. Divers	xx		3,00	Aérogrome+lettre+...	
37	"	6 Carnets C-R.		54,00	10,00	xx / ⊙	
38	"	5 carnets divers	xx	66,00	12,00		
39	"	3 carnets divers	xx	34,00	7,50		
40	Thaïlande	4 carnets	xx		4,00		

!!!! Prochaine réalisation le 16 décembre 2012.

Un examen des lots avant achat est conseillé, car non vérifié